

Nous avons indiqué clairement dans notre rapport que de pareils programmes d'envergure n'avaient pas, dans le passé, donné de très bons résultats au Canada. Donc, je ne vois pas de réel désaccord entre le comité et M. Herzberg sur la place à faire à la science pure et aux recherches fondamentales dans le contexte d'une stratégie pluralistique englobant la science, la technologie et l'innovation. A la réflexion, peut-être en arrivera-t-il à conclure que les sénateurs comprennent la science mieux qu'il ne l'avait d'abord cru et que les idées fausses qui ressortent si clairement de son analyse critique de notre rapport découlent probablement du fait qu'il ne comprend pas très bien les sénateurs.

L'honorable M. Flynn: Il ne serait pas le seul.

L'honorable M. Lamontagne: Je puis assurer à M. Herzberg qu'un contrôle bureaucratique central de l'activité dans le domaine de la science pure, qui s'inspire de l'idéologie communiste, s'il existe en Union soviétique, ne verra pas le jour au Canada, dans la mesure où il en dépend du Sénat.

Je voudrais maintenant traiter de l'analyse critique que le professeur Reuber a faite de notre rapport. Les sénateurs se souviennent de sa condamnation olympienne que j'ai déjà citée. Sur sept pages d'observations qu'il a rédigées, il en a consacré deux aux divers objectifs des activités scientifiques, et même s'il emploie une terminologie un peu différente, ses observations ressemblent fort à celles contenues dans le rapport du comité. Ce n'est probablement pas ici, par conséquent, que notre rapport a manqué de perspective et que son analyse a été faible.

Plus loin, le professeur Reuber présente un point qui m'a fort intrigué. Il dit:

Tout un chapitre sur l'activité scientifique canadienne dans une perspective internationale semble laisser entendre à certains endroits que nous devrions reproduire le plan suivi ailleurs, ce qui n'est pas plus sensé que d'alléguer que le plan de la production et du commerce au Canada devrait imiter ceux des autres pays.

Voilà où se trouvent, de l'avis du professeur Reuber, les pires lacunes du rapport.

Le professeur Reuber ne veut certainement pas dire que, de l'avis du comité, le Canada devrait imiter les projets de recherche et de mise au point effectués ailleurs, ce qui, naturellement, n'aurait aucun sens. Il va sans dire, bien que le professeur Reuber le dise, que le Canada devrait, comme tout autre pays, mettre en pratique le principe de comparaison des avantages et choisir les programmes de recherche et de mise au point qui correspondent à nos aptitudes et à nos besoins. Le chapitre 6 visait exclusivement à bien montrer qu'en comparaison de la plupart des autres pays, le Canada n'avait pas organisé de semblable façon son effort national pour la science et que notre échec dans ce domaine a expliqué en grande partie les pauvres résultats de nos activités en matière de recherche et de développement, compte tenu de nos objectifs économiques et sociaux. Le comité a parlé des budgets de plus en plus importants affectés à la recherche et au développement dans les pays évolués qui tentaient par ce moyen de se lancer dans une course scientifique et technologique visant de plus en plus à promouvoir l'innovation et le progrès économique. Nous avons montré par les chiffres de l'OCDE que le Canada

[L'honorable M. Lamontagne.]

tirait de l'arrière dans cette course et que notre effort national, tant dans son organisation que dans sa répartition, ne favorisait pas une comparaison pleinement avantageuse avec les autres pays puisque, relativement parlant, nos activités en matière de recherche et de développement portaient trop sur la recherche dans les universités et les laboratoires du gouvernement et pas assez sur le travail de développement dans l'industrie. Nous avons fait ressortir exactement le même élément que signale le professeur Reuber et pourtant, selon lui, c'est justement sous cet aspect que notre rapport pêche le plus. Je ne vois pas comment notre pays peut appliquer le principe des avantages relatifs dans cette concurrence internationale autrement qu'en s'adaptant à la situation qui est courante dans les sociétés les plus progressistes, dans la mesure de ses capacités et de ses besoins. Cette critique du professeur Reuber est donc ou trompeuse ou injustifiée.

Dans la dernière partie de son analyse critique, il signale cinq aspects dignes de mention. Tout d'abord, il traite de l'observation que fait le comité au sujet de l'aide relativement faible accordée aux sciences sociales, et déclare: «Le rapport prétend que cela est insuffisant, et j'en conviens.» Donc, sur ce premier point, il est d'accord avec le rapport.

Deuxièmement, il mentionne notre suggestion de canaliser «vers l'industrie une plus grande partie de notre activité scientifique», et il ajoute: «D'une façon générale, je partage cette idée, à condition qu'on ne perde pas de vue les effets plus lointains de l'effort scientifique.»

Troisièmement, il soulève la question de la recherche pure par opposition à la recherche appliquée. Il dit là-dessus: «Et il est fort possible, comme le laisse entendre le rapport, que le niveau actuel de la recherche pure au Canada puisse maintenant alimenter une quantité beaucoup plus grande de recherche appliquée.» Donc, il est encore d'accord avec nous quant au troisième point. Il ajoute: «Mais il ne s'ensuit pas que la politique appropriée serait d'accroître la recherche appliquée en diminuant l'ampleur de la recherche pure.» Je tiens à souligner que le comité n'a pas préconisé cette façon de réaliser un équilibre, comme M. Reuber semble l'insinuer.

En quatrième lieu, il reconnaît que notre rapport fournit des chiffres qui montrent qu'au cours des années 60 le Canada a affecté moins de ressources à l'ensemble des sciences que n'importe lequel des autres grands pays industrialisés, exception faite de la Belgique, mais il se plaint que le rapport ne dise relativement bien peu de choses de la question. Que pouvez-vous dire d'autre à ce sujet, si ce n'est de proposer que le Canada augmente son effort global à cet égard, mais le volume I n'a pas pour but de faire des recommandations.

Enfin, M. Reuber pose la question de la centralisation contre la décentralisation comme moyens de formuler une politique scientifique. Il affirme: «Nul ne conteste le besoin d'une plus grande coordination et d'un centre qui établisse les priorités générales. En revanche, je crois qu'il est essentiel que les diverses activités scientifiques soient assujetties à une analyse détaillée en fonction des besoins particuliers des organismes de l'État, des universités et des entreprises commerciales. Ensuite il prétend que, dans le rapport, ces deux systèmes semblent être proposés comme une alternative, ce qui ne serait pas souhaitable à son avis. Cela prouve que M. Reuber a des